



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES**  
**EN SEANCE DU**  
**LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 A 20H00**

Délibération n°	Objet	Décision du conseil municipal
37-2022	Budget principal – Décision modificative n° 1	Adopté à l'unanimité
38-2022	Adoption nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Adopté à l'unanimité
39-2022	Subvention AGRESPO 2022	Adopté à l'unanimité
40-2022	Mise en place dispositif « Argent de poche »	Adopté à l'unanimité
41-2022	Fixation tarifs location salle polyvalente	Adopté à l'unanimité
42-2022	Fixation prix de vente de deux terrains hors lotissement	Adopté à l'unanimité
43-2022	Subvention exceptionnelle OGEC Ecole St Louis de Gonzague – Délimitation foncière	Adopté à l'unanimité
44-2022	Projet aménagement des étangs – Subvention départementale – Modification du plan de financement	Adopté à l'unanimité
45-2022	Etude de circulation – Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à passer avec l'Agence de Services aux collectivités locales	Adopté à l'unanimité
46-2022	Convention avec le département pour la réalisation de plantations d'arbres site de Poupet	Adopté à l'unanimité
47-2022	Echange de terrains près du lotissement Le Livet avec Mme GAUDIN – Modification de surface	Adopté à l'unanimité
48-2022	Modification du tableau des effectifs au 1 <sup>er</sup> octobre 2022	Adopté à l'unanimité

Document mis en ligne sur le site internet de la ville de Saint Malo du Bois et affiché en mairie conformément à l'article L2121-5 du CGCT, le 15/09/2022

Le Maire  
Arnaud PRAILE

